

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(article L 2121- 9 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire,

Le mercredi 25 février 2026 à 18 h 30 à l'ABACA

A Val-de-Cognac
Le 18 février 2026

ORDRE DU JOUR :

- 1) Vote des subventions aux associations et écoles – Année 2026.
- 2) Vote du Budget Principal 2026.
- 3) Vote Budget annexe « Lotissement Terres du Pinier » 2026.
- 4) Vote Budget annexe « Commerces » 2026.
- 5) Budget Principal - Autorisations de programme et crédits de paiement 2026.
- 6) Reprise anticipée des résultats 2025 – M57 Budget Principal –Budget annexe Lotissement Terres du Pinier – Budget annexe Commerce (ce point sera abordé en 1^{er}).
- 7) Avis sur les rapports d'évaluation de la CLECT du 04 février 2026.
- 8) Avis de la commune de Val-de-Cognac portant sur la modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).
- 9) Bâtiments communaux – Vidéosurveillance et Télésurveillance – Demande de subvention dans le cadre du FIPDR.

Questions diverses